

PROJET D'ÉTABLISSEMENT EAJE

Établissement d'Accueil
du Jeune Enfant

La Ruche



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

MULTI-ACCUEIL LA RUCHE
RUE DU COLONEL FABIEN 66130 ILLE SUR TET
04.48.98.02.18 - laruche@roussillon-conflent.fr
Plus d'informations sur : [Roussillon Conflent.fr](http://Roussillon-Conflent.fr)

SOMMAIRE

1 - Le Projet Social et de développement durable

- 1.1 Les caractéristiques du territoire Roussillon Conflent - **page 3**
- 1.2 Les caractéristiques de l'établissement - **page 3**
- 1.3 Les Indicateurs sociaux - **page 4**
- Carte: implantation des équipements et services - **page 5**
- 1.4 L'historique et présentation de la structure - **page 6**
- 1.5 L'offre de service aux familles - **page 7**
- 1.6 Le développement durable - **page 8**

2 - Le projet éducatif - page **11**

3 - Le projet pédagogique - page **14**

4 - Le règlement de fonctionnement

5 - Charte d'accueil du jeunes enfants

I - LE PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 Les caractéristiques du territoire Roussillon Conflent

Région : Occitanie département : Les Pyrénées Orientales Composées actuellement de 15 communes et de 17 036 habitants (données de 2022, densité de 77 habitants/ km²), date de création le 20 décembre 1996 superficie 221.50 km²



Localisation de la Communauté de Communes dans le département des Pyrénées-Orientales

1.2 Les caractéristiques de l'établissement

Gestionnaire : Communauté de Communes Roussillon Conflent

Structure : Multi accueil la Ruche : rue Colonel Fabien - 66130 ILLE SUR TÊT

Téléphone : 04.48.98.02.18 **Email** : laruche@Roussillon Conflent.fr

Directrice : Mme DUCHATEAU Céline, directrice, infirmière diplômée d'Etat

Directrice adjointe : Mme STACHERA Tatiana, éducatrice de jeunes enfants

Référente santé inclusion : Mme MAYER Sonia, infirmière diplômée d'Etat

Référente handicap et besoins particuliers : Mme BARATCIART Isabelle, éducatrice de jeunes enfants

Nature de l'établissement : EAJE multi-accueil collectif disposant d'un agrément PMI revu à 35 places depuis septembre 2021.

1.3 Les indicateurs sociaux

Données démographiques récoltées lors de la Convention Territoriale Globale CTG

Sur les 18 398 habitants, 48 % sont couverts par la Caf (soit 3 662 personnes)

T= notre Territoire PO= Pyrénées-Orientales F M= France Métropolitaine

- Part des familles avec enfants : 54% T 49% PO 52% FM
- Part des moins de 25 ans : 28 % T 26% PO 30%FM
- Part des familles de plus de 60 ans : 29% T 33% PO 2 6%FM
- Profil des allocataires : 41 % d'allocataires à bas revenus 48 % PO - 36 % FM
- 29 % de familles monoparentales (33 % PO- 25% FM)
- 15 % de familles nombreuses (16 % FM – 18 % FM)
- 36 % de familles à bas revenus (dont 42% localisées à Ille - 28% à Millas)

Le secteur Petite Enfance

Démographie du territoire :

590 enfants de moins de trois ans -12 % (cependant sur la commune Ille +11% et Corneilla la Rivière 100% Millas -30%) source Etat civil 2015-2020 (-8% PO et -12% FM)

Enfants de - trois ans dont les 2 parents travaillent :

- 42% T 41% PO 52% FM

Mères actives avec des enfants -de trois ans :

- 65% T 62% PO 71% FM

Enfants - de trois ans au sein d'une famille monoparentale :

- 24% T 27 %PO 16% FM

Foyer à bas revenus :

- 37 %T 40%PO 27%FM

Bénéficiaires du Rsa :

- 25%T 26%PO 14%FM (Rsa dont à Ille 27% et à Millas 46 %)

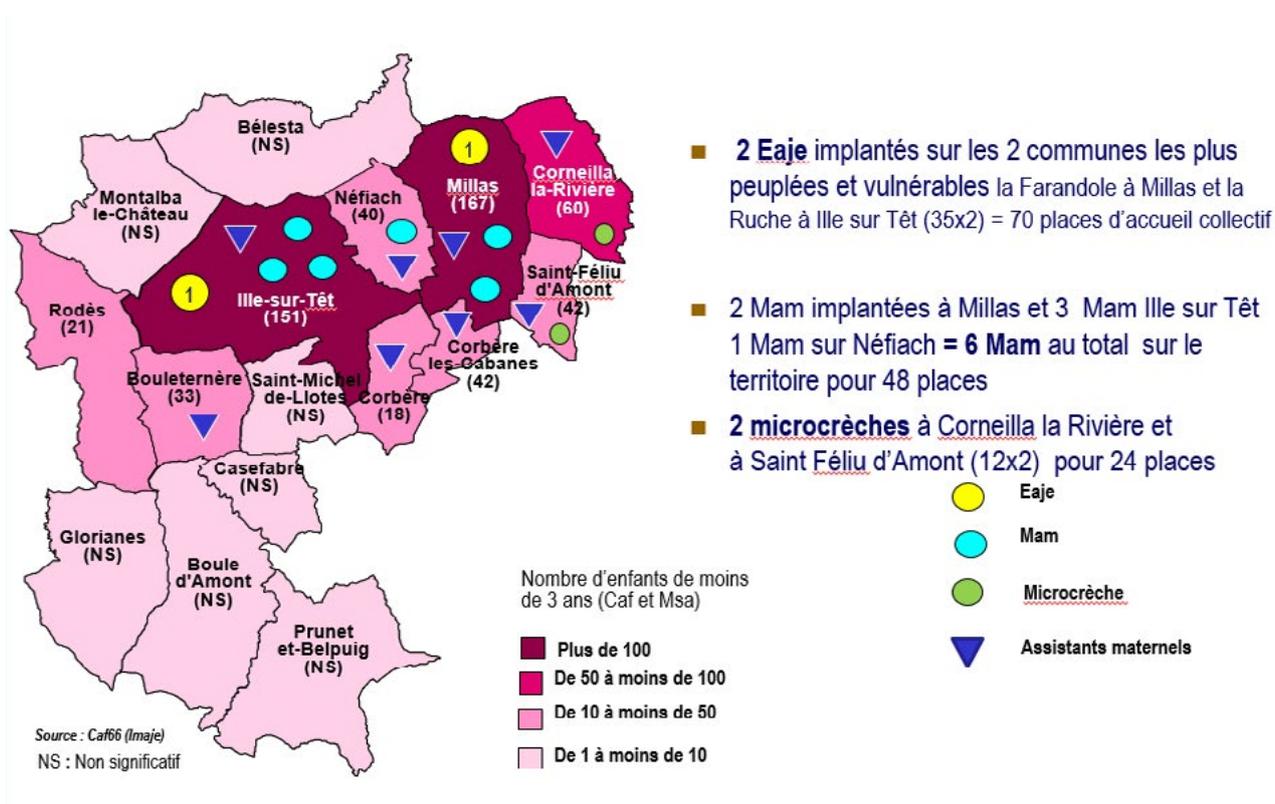
Le territoire est marqué par une vulnérabilité des habitants particulièrement à Ille sur Têt et Millas où sont implantés les deux EJAÉ et les locaux du RPE. Avec des besoins de garde importants avec des parents actifs (jusqu'à 6 % à Néfiach). Les enfants de moins de trois qui fréquentent un accueil collectif ou individuels représentent 68.3 % d'entre eux, mais avec un taux qui se réduit à 4 % concernant les accueils collectifs du territoire : 2 EAJE et 1 crèche privée. Cependant ouverture récente septembre 2022 de 12 places en micro-crèche à Saint Féliu d'Amont va compenser la fermeture de 5 places en EAJE à la Ruche.

Le Rpe locaux dédié à Millas et itinérant:

Deux animatrices (dont une EJE) Amai actives: 66 (dont 77 agréées) pour 263 places d'accueil les PO dont 6 Mam (Maison d'Assistants Maternelles) pour 48 places voir cartes.

L'OFFRE EN MATIÈRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

L'implantation des équipements et services : les EAJE, le RPE, les MAMS et les Microcrèches.



En 2021 : 135 enfants ont été accueillis dans nos structures collectives à la Farandole ou à la Ruhe En complémentarité de cet accueil collectif les 74 Amai Assistant(e) Maternel(le) agréé(e) Indépendant(e) exerçant sur le territoire ont pu proposer un accueil individuel 263 enfants, chez leurs assistants maternels, MAM. Au total 361 enfants qui ont bénéficié d'un mode d'accueil sur notre territoire (avec deux micro-crèches privées sont implantées à Corneilla la Rivière et Saint Féliu d'Amont de 12 places chacune soit un taux de couverture de 61.1 % des besoins car nous comptons sur le territoire environ pour 590 enfants de moins de trois ans.

1.4 L'historique et présentation de la structure

L'histoire de la structure et de la Communauté de Communes Roussillon Conflent peut nous permettre de comprendre l'évolution des besoins du territoire en matière de modes d'accueil et la nécessité de construire en 2008 une structure adaptée aux besoins de la population. Impactée par une crise sanitaire en 2020 qui perturbe encore aujourd'hui le fonctionnement général de la structure. Une réduction de 5 places à partir de septembre 2022 actée un conseil communautaire en parallèle avec l'ouverture de 12 places dans le secteur privé.

GENÈSE DU PROJET

La Communauté de Communes Roussillon Conflent a été créée en 1996 autour de six communes. Aujourd'hui forte de 18 398 habitants (Recensement INSEE 2019, actualisée au 01.01.2019), elle regroupe 16 communes. Entre 1996 et 2002 le territoire communautaire a évolué pour porter le nombre de communes de 6 à 15 membres. En 2004 le multi accueil la Farandole à Millas ainsi qu'un Relais d'Assistante Maternelle (aujourd'hui Rpe) ont ouvert leurs portes.

La « Halte-Garderie » associative existante sur la commune d'Ille sur Têt étant devenue peu adaptée en termes de locaux, d'horaires et de capacité d'accueil, c'est en 2007 que le projet d'un multi accueil à Ille sur Têt a émergé. Fruit d'une réflexion commune entre la Caf et la Communauté de Communes Roussillon Conflent qui souhaitait répondre au mieux aux besoins de la population en matière d'accueil des jeunes enfants.

La Ruche a ouvert ses portes en Janvier 2008, l'équipe pluridisciplinaire a été recrutée grâce un jury pour les nouvelles candidatures et des agents ont été transférés de la Halte-garderie associative « Les Perdigails » vers la nouvelle structure communautaire le multi accueil la Ruche. La structure ne compte 14 professionnels diplômés de la Petite Enfance qui respecte la répartition des missions exigée par la PMI.

La Ruche: une structure qui s'inscrit dans une dynamique territoriale

L'EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeune Enfant) La Ruche se situe sur la commune d'Ille sur Têt au cœur du territoire communautaire. Environ la moitié des enfants accueillis à La Ruche habite la commune d'Ille sur Têt, qui est aussi la plus peuplée du groupement.

De par sa situation centrale la Ruche accueille des enfants venus de tout le territoire. L'accès à la crèche est facilité par le fait qu'elle se situe en périphérie et non au centre du village. Elle a ainsi un accès direct au sud Corbère, Corbère les Cabanes, St Michel, Bouleternère, Rodès par les routes départementales et à l'est du territoire par sa proximité avec la voie rapide, Néfiach, Millas, Corneilla de la Rivière et St Féliu d'Amont. En ce qui concerne les communes de Glorianes, Bélesta, Montalba, Casefabre, Boule d'Amont, Prunet et Belpuig ce sont des petites communes rurales assez éloignées de la Ruche, nous accueillons néanmoins régulièrement des familles de ces villages.

L'EAJE la Ruche est situé au cœur du territoire, il s'inscrit dans une évolution de cohérence d'accès au service public de proximité, en complémentarité avec la structure à Millas la Farandole et le réseau des assistantes maternelles du territoire (Rpe itinérant).

La Communauté de Communes Roussillon Conflent composée de villages accessible et de petites communes rurales isolées a permis de désenclaver ces dernières en leur donnant. L'accès à des services auxquels ils n'auraient pas pu prétendre s'ils n'étaient pas membres du groupement.

Des locaux pensés pour l'accueil du jeune enfant et de sa famille

La Ruche est une structure qui aura 15 ans d'existence en 2023. Ses plans ont été élaborés par un cabinet d'architecture qui n'avait pas ou peu d'expérience dans le domaine de la conception de structures pour l'accueil de jeunes enfants. L'expérience de la conception de La Farandole à Millas quelques années auparavant a permis de penser une organisation de l'espace qui permette aux usagers de la structure d'évoluer dans un cadre pratique, fonctionnel et agréable. La structure est spacieuse avec ses 680 m², les pièces de vie des enfants sont très lumineuses, orientées au Sud et munies des portes-fenêtres et de baies vitrées qui donnent accès directement à l'extérieur dans les patios (structures motrices et jeux à ressorts inclus) ou au jardin. Cette organisation des pièces à vivre est très pratique car elle facilite les déplacements des enfants et permet aux groupes de ne pas se croiser afin de ne pas interrompre une activité en cours par exemple.

Nous avons fait installer dans les patios des enfants des vélums qui les protègent des fortes chaleurs estivales. Dans le jardin les arbres poussent à leur rythme et nous aménageons ce grand espace au fil des années, des tables nous permettent de proposer aux enfants des activités extérieures et parfois le goûter quand il ne fait pas trop chaud. Des parcours de motricité donnent la possibilité aux enfants de combler leurs besoins moteurs avec deux cabanes en bois et depuis déjà cinq ans une parcelle de jardin à cultiver s'est ajoutée aux propositions ludiques extérieures.

Il a aussi fallu réfléchir à la sécurité des enfants. Toutes les portes ont des systèmes anti pince doigt, les prises électriques, interrupteurs et les poignées de porte ont été rehaussés. Il n'y a pas de marches et des sols amortissant recouvrent toute la surface des patios. La crèche est adaptée et accessible à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Pour rentrer dans la crèche il faut entrer un code. Seules les personnes autorisées par les parents et connues du personnel peuvent récupérer les enfants. La porte d'entrée ne peut pas s'ouvrir de l'extérieur. A l'intérieur de La Ruche toutes les portes sont ouvertes, les parents peuvent aller chercher leur enfant dans la salle dans laquelle il se trouve sans qu'ils soient accompagnés par un professionnel. Il nous semble important que les parents puissent accéder facilement à tous les espaces de vie de leur enfant. L'aménagement de l'espace a beaucoup évolué, il est pensé dans chaque secteur en fonction de l'âge des enfants accueillis, du matériel, des meubles mis à disposition et des pratiques des équipes de professionnels. Nous nous équipons de nouveaux éléments de mobilier par touches successives au regard de nos besoins et des dotations financières qui nous sont allouées ce qui nous permet de continuer à transformer l'aménagement de l'espace et de renouveler le matériel et équipements avec l'aide de la Caf (Fonds de Modernisation FME) en 2019 et 2022n nous avons pu renouveler de gros équipements.

L'équipe a le souhait de rendre ce lieu accueillant, chaleureux et vivant. Nous nous efforçons d'entretenir et de penser la structure au quotidien car c'est un outil de travail précieux pour tous.

1.5 L'offre de services aux familles

Il existe de nombreuses possibilités d'accueil du jeune enfant sur le territoire :

- Deux multi accueils " la Farandole " et "La Ruche ", qui proposent au total une capacité de 70 berceaux
- Un Relais Petite Enfance (RPE) itinérant avec 64 assistant(es) maternel(les) en activité avec 6 Maisons d'Assistants Maternels= Mam implantées sur le territoire (cf : carte)
- Deux micro-crèches d'une capacité de 12 places chacune
- Le réseau jeunesse Il s'organise autour de : • 7 accueils de loisirs Maternels- primaire (Bélesta, Bouleternère, Corbère, Corneilla la Rivière, Néfiach, Rodès, Saint Féliu d'Amont) • 2 accueils de loisirs Maternels (Ille sur Têt, Millas) • 2 accueils de loisirs Primaires (Ille sur Têt, Millas) • 2 accueils de loisirs Ados (Ille sur Têt, Millas) • 111 agents dont 46 titulaires Nombre d'enfants accueillis 1 803 durant les temps d'accueil périscolaires (matin / midi / soir) 552 aux Ateliers 3D 2 289 durant les temps extrascolaires.

1.6 Le développement durable

La définition du développement durable

Selon la loi constitutionnelle du 1^{er} mars 2005, le développement durable correspond au développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le développement durable est donc une démarche globale, une dynamique positive constituée d'actions individuelles et collectives, de petits gestes au quotidien comme de grandes orientations politiques. Cette stratégie d'avenir s'inscrit donc au service de l'intérêt général. Le développement durable compte trois piliers :

- Au niveau **économique**, l'enjeu est d'assurer une gestion durable qui ne porte pas préjudice aux deux autres piliers que sont le social et l'environnement ;
- Pour l'aspect **social**, l'objectif visé est l'équité sociale afin de réduire les inégalités (notamment en termes d'alimentation, de revenus, de logement, de santé, d'éducation...) dans le respect des cultures et des différentes générations ;
- Concernant les enjeux liés à **l'environnement**, le but est de préserver une qualité écologique qui limite les impacts environnementaux et protège les ressources naturelles de façon durable

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Le développement durable revêt une dimension citoyenne et représente un réel enjeu sociétal, **entièrement lié à la petite enfance** : les jeunes enfants accueillis à l'heure actuelle en EAJE sont de futurs adultes, citoyens à part entière... Nous avons pris conscience que la planète est en danger pour ses prochains habitants. Cette prise de conscience appelle à une nouvelle forme d'éducation, à réfléchir à un accompagnement et **une sensibilisation ludique, dès le plus jeune âge**, tournés vers le développement durable, la protection de la nature, le respect de l'environnement. Éducation et préservation de l'environnement sont donc entièrement liées.

Citation

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Proverbe africain cité dans Terre des hommes de Saint-Exupéry (ouvrage paru en 1939)

A la Ruche nous accompagnons la démarche de sensibilisation des jeunes enfants, l'objectif pédagogique est de favoriser la découverte par le jeune enfant de sa place dans l'environnement et de ce qui le compose (faune, flore, etc.), grâce à des propositions ludiques au quotidien proposés par les animatrices : ateliers autour de l'éveil à la nature, activités en objets de récupération, animation dans le jardin en plein air, observations des animaux, des plantes, etc.

L'objectif pédagogique à ce jeune âge est de créer un rapport positif à la nature, grâce à une exploration sensorielle de la nature « quotidienne » de l'enfant, ce qui donnera au jeune enfant, une fois qu'il sera plus âgé, envie de la protéger. L'idée est donc de faire des propositions pédagogiques liées à un éveil à la nature par les cinq sens et le jeu :

- Laisser des traces avec des éléments naturels de saison (peinture, pâte à modeler...) ;
- Observation à la loupe de végétaux ;
- Manipulation sensorielle d'éléments de la nature (explorations créatives et sensorielles avec des pommes de pin, des feuilles d'arbres, etc.) ;
- Livres mettant en avant la nature

De même de façon ludique, il peut être intéressant de sensibiliser les enfants accueillis à des écogestes (fermer l'eau, éteindre la lumière du secteur, le tri des déchets composteur...): appris très tôt sous forme de jeux, ils peuvent s'ancrent comme de réelles habitudes essentielles.

Notre équipe, le chaînon essentiel : Pour accompagner cette sensibilisation des enfants, les adultes sont le relais principal d'une démarche environnementale : plus l'enfant verra un adulte avoir de « bons » gestes pour la nature, plus il sera susceptible de les reproduire. Les actions éducatives de chaque jour peuvent être porteuses de transmissions de valeurs, en inscrivant dans le projet pédagogique quotidien la protection de l'environnement.

Impliquer les familles :

Le développement durable peut être un levier positif pour favoriser la participation des familles au sein de la structure, de façon conviviale :

- Apports d'éléments de récupération issus de la maison (cartonnages en tout genre, tissus, boîtes d'œufs, etc.) ;
- Ateliers parents/professionnels/enfants de produits « faits maison » et écologiques (peinture, pâte à modeler...) ou en objets de récupération (ex. : jeux d'association ou de transvasement avec des boîtes à œufs) ou avec des éléments naturels (ex. : fabrication de mobiles en feuilles d'automne) ;
- Petites expositions pour connaître les espaces verts, la faune et la flore dans la région de l'EAJE ;
- Café des parents sur des thématiques de développement durable (par exemple sur le gâchis alimentaire et le goût chez le jeune enfant, avec des associations spécialisées sur le sujet tel que de mon assiette à notre planète)
- Affichages possible, plaquettes, flyers... sensibilisant au développement durable, à disposition des familles (par exemple les livrets sur l'économie d'énergie de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), etc....

Alimentation du concret au quotidien :

- Nous sensibilisons les équipes au gâchis alimentaire
- Nous favorisons l'achat de produits bio et locaux en circuit court depuis déjà 2015.
- Nous favorisons une nourriture de saison et locale avec des producteurs locaux identifiés et partenaires
- Nous sommes sensibles à la saisonnalité des fruits et légumes (calendrier, récolte lien avec les producteurs etc.).

QUALITÉ DE L'AIR :

- Nous favorisons l'aération naturelle plusieurs fois par jour des locaux
- Le nettoyage à la vapeur est une pratique quotidienne avec un investissement dans le matériel depuis 2015
- Sensibilisation à propos les composés organiques volatils (COV – liés aux produits d'entretien utilisés, aux matériaux des sols et de leur colle, peintures...).

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible ([art. L. 221-8 et R. 221-30 et suivants](#) du Code de l'environnement). Les établissements concernés sont notamment ceux accueillant des enfants, tels que les EAJE. Le [décret n° 2015-1000 du 17 août 2015](#) a fixé l'échéance du 1^{er} janvier 2018 pour les EAJE, comportant une autoévaluation de la qualité de l'air au moyen du guide pratique, permettant d'établir un plan d'action pour l'établissement. Campagne de tests menés en 2015.

CONSOMMATION D'ÉNERGIES :

- A approfondir encore les actions favorisant la diminution du gaspillage (eau, électricité) maîtriser le chauffage.
- A investir dans un récupérateur d'eau de pluie (installation dans la zone jardin)

RÉDUCTION DES DÉCHETS :

- Nous limitons les emballages par exemple en favorisant de plus gros contenants (ex. : un gros pot de compote en verre plutôt que des petits pots en plastique, un gros bidon de lessive, etc.) ;
- Nous récupérons auprès d'entreprises de décoration du papier peint, des moquettes..., auprès des commerçants des catalogues des collections précédentes qui vont être jetés : pour créer des jeux, collages, peindre et dessiner ;
- Nous allons revoir utilisation du composteur
- Sensibiliser grâce à des jeux avec les enfants autour du tri des déchets (poubelles de couleur par exemple)

ÉVEIL À LA NATURE :

- Nous favorisons toutes les propositions éducatives en lien avec des éléments naturels de saison pour favoriser l'exploration sensorielle et les apprentissages liés à la nature ;
- Nous avons mis en place un espace à planter carrés au sol et en étage dans le jardin un mini potager, un hôtel à insectes...
- Nous comptons parmi nos intervenants extérieurs [la petite ferme de Pézilla](#) ainsi les jeunes enfants sont régulièrement au contact des animaux de la ferme (des lapins, poussins, coq, poules, mouton, brebis)

PRODUITS UTILISÉS ET QUALITÉ DES MATÉRIAUX :

- Nous favorisons les produits labélisés (type Ecocert) et à base d'éléments naturels exemple utilisons du liniment eau et savon pour le change
- Nous utilisons si nous le pouvons des fournitures de bureau rechargeables
- Nous avons fait le choix de de couches jetables de fabrication française et veillons à leur composition
- Nous sommes sensibles aux matériaux respectueux de l'environnement. Nous proposons quand cela est possible des jouets en matériaux nobles (bois, tissu...) et nous évitons le plastique Nous sommes sensibilisés à l'achat du mobilier en bois massif issu de forêts à gestion durable (type programme PEFC exemple : assises des enfants repas woodcrest Athanor)
- Moyens de transports :
- Quand cela est possible nous organiser du covoiturage (réunion formation), le vélo, les transports en commun

ASPECT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

- Nous favorisons le travail avec des associations et entreprises et producteurs locaux
- Nous essayons de donner une seconde vie aux objets, les faire recycler par des entreprises spécialisées (ordinateur, téléphone ou réparer quand cela est possible)

Le projet développement durable et les prochaines années

ACTIONS À POURSUIVRE OU À INITIER :

- Faire participer pleinement l'équipe (avec des groupes de travail par exemple)
- Mettre en avant des personnes ressources ou référentes au sein de l'équipe
- Mettre en lumière l'aspect ludique et créatif de la démarche
- Partir des pratiques déjà existantes : valoriser celles en adéquation avec le développement durable et faire évoluer les autres
- Mettre en œuvre une évaluation aux différentes étapes du projet
- Se faire accompagner par les acteurs locaux spécialisés dans le développement durable (services communaux ou départementaux, associations, etc.)

2/ LE PROJET ÉDUCATIF

Contexte actuel : Cette fin d'année 2022 ainsi l'année 2023 vont permettre la finalisation et l'écriture de plusieurs documents : Le PEDT d'ici fin décembre 2022, finalisation du projet.

Le projet éducatif transversal Petite Enfance/ Enfance Jeunesse (après la réalisation d'un audit mené dans le cadre de la nouvelle CTG annoncé pour ce premier semestre 2023).

Le projet pédagogique qui découle des valeurs exprimées et orientations du projet éducatif va guider le sens des actions de nos deux EAJE. Cette réécriture opportune va permettre aux deux directrices récemment en poste, de se consacrer avec leurs équipes à cette réévaluation du projet qui tiendra compte des nouvelles orientations souhaitées par nos élus, sans oublier les nouvelles normes, lois et directives en vigueur en Petite enfance : réforme des EAJE, Charte d'accueil du jeune enfant, (campagnes des 1 000 jours et agir tôt...).

Le projet éducatif commun

Bienvenue à bord du train : « projet éducatif de la Farandole et de la Ruche »



Les passagers à bord de ce train...

qu'ils soient parents, professionnels ou élus, se retrouveront autour de valeurs destinées à l'épanouissement des enfants durant tout le voyage en Petite Enfance sur notre territoire Roussillon Conflent.

Respect de leur personnalité et de leur Rythme de vie :

DÉVELOPPEMENT :

- Respecter le rythme de développement propre à chacun.
- Considérer chaque enfant comme une personne à part entière un sujet en devenir...
- Proposer des jeux, activités ou manipulations adaptés à la capacité de chacun.
- Accompagner sans forcer et tenir compte du comportement de l'enfant lors des grandes phases d'acquisition (marche, propreté...).
- Soutenir les enfants dans la reconnaissance de leurs émotions, encourager leurs expériences personnelles.

SOMMEIL :

- Veiller à ce que l'enfant dorme en fonction de ses besoins
- Savoir repérer les signes de fatigue et accompagner la phase de préparation au sommeil et le temps du réveil.
- Respecter le temps de sommeil de l'enfant y compris à des heures décalées du groupe.
- Proposer des réveils échelonnés, avec un accompagnement individuel pour se déshabiller et se rhabiller.

ALIMENTATION :

- Permettre à l'enfant d'être acteur de son repas

ADAPTATION :

- Intégration progressive pour les enfants comme pour les parents au multi accueil puis dans sa section.
- Rencontre avec la direction et l'équipe au cours de différents RDV de préparation.
- Retracer ensemble les habitudes de vie (repas sommeil, éveil) afin de proposer une continuité dans le rythme de l'enfant.

ACTIVITÉS JEUX ET MANIPULATIONS :

- Priorité au plaisir de faire, d'apprendre et de maîtriser.
- Pas d'objectifs de production attendus.
- Liberté de participer ou non à tout ce qui est proposé.
- Ouvrir des domaines de découverte par le jeu et le plaisir (lecture, musique, chansons)

Socialisation et mixité :

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE :

- Encourager leur autonomie en s'appuyant sur leurs acquis et leurs compétences afin d'encourager les expériences personnelles (repas, passage aux toilettes, habillage, déshabillage).
- Respecter leurs choix (activités, jeux, repas, goûters).
- Adapter les lieux, les situations de jeux et le matériel afin de favoriser des prises de risque ou d'autonomie en toute sécurité.

CRÉER UN LIEU SÉCURISANT ET STIMULANT POUR L'ENFANT :

- Donner des repères fiables et stables qui rythment la journée.
- Mettre en place des repères (organisation des secteurs, de l'accueil, personnels référents).
- Favoriser le lien avec les familles (accueil du matin et du soir afin de ne pas morceler la vie de l'enfant mais de créer un lien continu, sur et bienveillant pour bien grandir.
- Répondre de manière adaptée aux besoins de sécurité physique et psychique.

FAIRE PARTIE D'UN GROUPE :

- Permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe.
- Expliquer et redire les règles de vie commune, du bien vivre ensemble et du respect de l'autre.
- Fêter les événements ensemble (anniversaire, pâques, Noël, et fin d'année).
- Aider à la prise de conscience de soi et des autres dans ses choix, son rythme, ses activités et ses jeux.

ACCUEILLIR DES ENFANTS DIFFÉRENTS :

- Veiller aux bonnes relations entre les enfants, dans les interactions de tous les jours.
- Apprendre de nos différences pour mieux les maîtriser dans nos activités quotidiennes et en faire une richesse d'échanges possibles.
- Faire du multi accueil un lieu d'intégration et de lutte contre la marginalisation et l'exclusion.

PRÉVENTION ET PROMOTION LEUR SANTÉ :

- Assurer leur sécurité physique et psychique par des choix organisationnels et humains.
- Veiller à leur santé à travers des actions de prévention et grâce au suivi du médecin de structure.
- Garantir à l'enfant des soins individualisés.
- Réfléchir à la constitution des repas et collations afin d'en améliorer la qualité et être acteurs de nos choix.
- Accompagner l'allaitement maternel en structure, si ce choix est fait par les parents.
- Faire la promotion et l'information sur les consignes générales ou particulières de santé (vaccinations, gestes de prévention, canicule, épidémies...) en lien avec le médecin de structure et la PMI.
- Proposer un accompagnement individualisé en lien avec nos partenaires extérieurs (CAMSP, SESSAD maisons sociales, orthophonistes, psychologues). *dispositif national campagne des 1 000 jours et agir tôt) pour les enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers avec des professionnelles dédiées.

3/ LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique d'un Etablissement d'Accueil de Jeune Enfant se doit d'être pensé et écrit par les professionnels de la structure en ayant le souci de garder au cœur l'intérêt l'enfant et sa famille en s'inspirant des orientations des nos élus. Il s'agit d'un document qui fixe les orientations pédagogiques, sociales et de développement durable que les professionnels vont décliner au quotidien à travers leurs relations avec le public et les partenaires. Ce projet est le fruit d'un travail et d'une réflexion qui engage l'équipe dans sa conduite et dans sa réévaluation constante. Il ne doit pas être un recueil de bonnes volontés mais être appliqué de manière tangible car il est le garant des pratiques de l'équipe auprès de l'enfant et de sa famille.

Qu'est-ce qu'un multi-accueil ?

La définition et les missions des structures multi-accueil sont énoncées par les textes officiels, ainsi le législateur nous en donne une définition :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou étant atteints d'une maladie chronique. Ils apportent de l'aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie sociale. »

Un Multi-Accueil est un lieu accueillant des enfants de 8 semaines à 6 ans (entre 4 et 6 ans avec dérogation Pmi), qui associe différentes formules d'accueil :

- accueil à temps plein
- accueil à temps partiel
- accueil d'urgence
- accueil en halte-garderie

Afin de proposer aux parents une multitude de solutions d'accueil adaptées au mieux à leurs besoins. « La Ruche » propose 35 places d'accueil (depuis septembre 2022 réduction de 5 places PMI) :

- 10 places dans le secteur des Bébé
- 12 places dans le secteur des Moyens
- 13 places dans le secteur des Grands

Un agrément différencié a été accordé par les services de PMI en 2022. Il permet de moduler l'offre d'accueil pendant les créneaux horaires durant lesquels la fréquentation est moins élevée. De 7H30 à 8H30 et de 17H30 à 18H30 (Cf: règlement de fonctionnement).

Nous vous livrons notre vision de ce qu'est un établissement d'accueil du jeune enfant. La définition que nous vous proposons est celle que nous avons réfléchi en équipe, elle est donc inhérente à notre fonctionnement et notre pratique professionnelle.

Une structure multi-accueil est avant tout un lieu de vie qui se doit d'être accueillant et sécurisant pour les jeunes enfants et leur famille. La crèche est aussi un espace de prévention lié à tout ce qui entoure la vie du jeune enfant (maladie, croissance, vaccination, soutien à la parentalité, etc...) Dans ce lieu les préoccupations de l'équipe doivent se centrer sur l'intérêt du jeune enfant. C'est un espace de socialisation dans lequel les professionnels doivent mettre en place des temps qui lui permettent de grandir dans un environnement sécurisant, valorisant et adapté à ses besoins. Durant leurs temps de présence les enfants évoluent sous le regard bienveillant des professionnels, qui par une pratique réfléchi en équipe, mettent en place des temps d'activités et de vie permettant leur épanouissement et leur autonomie.

La crèche n'est pas seulement un mode de garde pour les parents, ni un lieu de passage. C'est un lieu de rencontres et d'échanges qui se veut ouvert sur l'extérieur. La Ruche est ouverte à toutes les familles qui résident sur le territoire, il n'y a pas de distinction de culture, d'origine ou de religion.

Elle a pour fonction première de remplir une mission de service public, mais bien au-delà d'un simple service c'est un lieu où se tisse du lien social, certaines personnes s'y rencontrent et habitent dans des villages différents, nul doute que sans la crèche elles ne se seraient surement jamais rencontrées.

Notre conception des missions de la crèche va au-delà du simple accueil, il est important pour nous d'être disponibles et à l'écoute des familles, de leurs besoins, de leurs attentes ou de leurs questionnements. L'équipe prend le relais des familles lorsque celles-ci nous confient leur enfant, ce n'est pas une chose facile, il faut donc qu'une relation de confiance, de transparence naisse et se développe ce qui facilite

la vie de l'enfant durant ses temps d'accueil. Cette relation participe à la qualité de l'accueil que nous voulons proposer aux enfants. Il est important que nous prenions le temps d'expliquer le fonctionnement global de la structure en amont de l'accueil, d'échanger avec les parents sur leurs craintes ou leur angoisse liée à la séparation et de répondre à des questionnements d'ordre plus pratique.

Le multi-accueil est une structure qui propose aux parents un mode de garde qui s'adapte à leur besoin en termes de temps d'accueil et de flexibilité. Cependant l'accueil collectif comporte des inconvénients qu'il nous semble important de souligner. A la Ruche il y a des horaires et des règles à respecter et nous prenons bien le temps de les expliquer aux parents. Nous essayons de faire en sorte de les communiquer par le biais du règlement de fonctionnement et des entretiens que nous avons avec eux lors de la signature du contrat et des réunions d'information.

La Ruche est une structure dans laquelle nous avons la volonté en équipe de construire un accueil cohérent, réfléchi, de qualité qui place l'enfant et sa famille au centre de nos préoccupations. Nous avons le souci de faire évoluer nos pratiques au quotidien, derrière le travail auprès des enfants nous sommes dotés d'outils pédagogiques qui nous permettent de prendre du recul, de discuter, de réfléchir sur notre pratique. La dimension du travail d'équipe fait partie intégrante de notre travail nous souhaitons ici vous l'expliquer.

L'équipe et ses valeurs :

A La Ruche tous les professionnels qui accompagnent les enfants sont diplômés de la petite enfance et ont des expériences très différentes. L'enjeu du travail d'équipe est d'arriver à se nourrir des expériences et des compétences de chacun dans le but d'élaborer un accueil et une pratique cohérents. Il nous a paru nécessaire de se rassembler autour de valeurs qui nous sont chères et dont nous avons envie de vous faire part ici. Nous l'avons vu précédemment le travail d'équipe est primordial même si à première vue il n'est pas facilement identifiable par les parents. Il s'agit en fait d'un travail de réflexion que nous menons à travers des réunions d'équipe et des réunions de secteur mensuelles sans la présence des enfants. Dans le but d'améliorer nos pratiques et d'acquérir de nouveaux savoirs ou de nous perfectionner. Tous les professionnels de l'équipe partent en formation par le biais d'organismes de la fonction publique, de la formation interne ou sur du temps libre. L'idée étant aussi que nos réunions nous permettent de faire un compte rendu des formations afin d'en faire profiter le reste de l'équipe. 15

Une équipe pluri-professionnelle :

L'équipe de La Ruche est composée de 15 agents diplômés de la petite enfance qui accompagnent les enfants au quotidien. Deux agents et une vacataire assurent les services de restauration et d'entretien des locaux. Ces professionnelles sont en relation directe avec les enfants tous les jours, elles participent à la vie de la structure et aux réunions d'équipe au même titre que les autres membres de l'équipe.

A La Ruche les professionnels ont des responsabilités au regard de leur diplôme de leur fonction et mission. Le directrice est une Infirmière Diplômée d'Etat (IDE) . Elle responsable de son service, de la gestion financière de la structure, du personnel et garante de l'application du règlement de fonctionnement et du projet pédagogique de la crèche. Elle est assistée dans sa tâche par une éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état (EJE) qui partage son temps de travail entre le bureau et le terrain dans les secteurs. Les auxiliaires de puéricultures ont pour mission la mise en œuvre du projet pédagogique et l'organisation du secteur dans lequel elles travaillent. Elles ont aussi pour mission d'encadrer l'équipe du secteur. Les professionnelles titulaires du CAP petite enfance ont pour mission de contribuer au développement, à l'éveil et au bien-être d'un groupe d'enfants, en tenant compte de leur âge et de leur individualité, dans le respect du projet éducatif et pédagogique, sous l'autorité du référent de secteur. La professionnelle en charge du secteur restauration prépare la collation de fruits frais du matin, le service du déjeuner le midi. Elle prépare les tables (couverts), puis assure l'entretien et le nettoyage de son secteur. Elle a la charge partagée de la buanderie avec l'agent d'entretien de la structure. L'agent d'entretien a la charge de nettoyer la structure, les sols, les vitres, l'ensemble des professionnels de l'équipe l'aide dans son travail, chaque secteur a un planning de ménage.

Toutes ses missions sont déclinées dans des fiches de poste rédigées à cet effet.

Le Médecin pédiatre

Mme Hervé est médecin-pédiatre. Elle est présente une matinée par mois à « la Ruche ». Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène, assure des actions de promotion de la santé auprès du personnel, assure les visites d'admission et le suivi médical des enfants.

Le nouveau rôle du référent santé et accueil inclusif

Le référent santé et accueil inclusif au 1^{er} septembre 2021 Art R2324-39 du code de la santé publique 1 Art. R. 2324-39. – Un référent "Santé et Accueil inclusif" intervient dans chaque établissement et service d'accueil non permanent d'enfants. « Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels mentionnés à l'article R. 2324-40, les professionnels du service départemental de la protection maternelle et infantile mentionné à l'article L. 2112-1 et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci. Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R. 2324-30 ;
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé (PAI) élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille ;
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le directeur de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- Contribuer, en concertation avec le référent technique directeur de l'établissement ou du service, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
- Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du directeur de l'établissement ou du service, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- Diffuser les bonnes pratiques sur le bien-être, la santé, le développement de l'enfant mise en œuvre et formation de l'équipe aux PAI Accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladies chroniques Education / formation du personnel et de la direction en matière de santé, règles nutritionnelles, rythmes de l'enfant, sommeil... Associer si possible les parents /Établir des relations avec la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) – informer sur les enfants en danger ou en risque de l'être.

La référente enfants en situation de Handicap et enfants à besoins particuliers:

Elle repère, trace, recense les besoins des accueils particuliers, en lien avec la coordinatrice petite enfance les directeurs de sites, l'accompagnateur pédagogique et les animateurs de la Communauté de Communes pour les 0/ 6 ans.

Son rôle est d'échanger sur des situations-questions de réactualiser les savoirs, savoir-faire et savoir-être. Elle fluidifie les échanges avec les partenaires. Elle accompagne, oriente et tisse des liens en transversalité des services, des établissements, des institutions et les partenaires.

Vis-à-vis des équipes Petite Enfance et Enfance Jeunesse elle est l'interlocuteur privilégié pour décliner cette mission et coconstruit avec les équipes des propositions et outils efficaces. Facilitatrice de l'inclusion au sein des services et des équipes accueillantes, interlocutrice privilégiée auprès des familles. En lien étroit avec la coordinatrice petite enfance, elle enrichit le travail en réseau auprès des partenaires extérieurs. Cette fonction est déclinée de manière innovante depuis fin 2019 sur le territoire en transversalité des services Petite Enfance (deux EAJE et Relais) ainsi qu'auprès du service Enfance Jeunesse (temps méridien et de loisirs).

La coordinatrice petite enfance (vers des missions de chargée de coopération...)

Elle a pour mission un suivi, accompagnement et soutien technique réguliers des structures et des agents qui portent des missions particulières (santé /inclusion et handicap et besoins spécifiques). Elle veille à une harmonisation des pratiques en termes de services apportés aux familles sur le territoire. Mener une concertation et mise en réseau des EAJE et RPE communautaires. Veiller à la mutualisation de matériel (jeux, aménagement de l'espace), des savoirs/connaissances (conférences lors de soirées à thème) entre le RPE et les Multi-accueils Ruche Farandole et service Enfance Jeunesse. Veiller au développement d'un projet transversal également pour une montée en qualité des services (au-delà de la Petite Enfance, partager et mutualiser les compétences en direction des AL maternels, primaires...) de travailler en collaboration régulière sur les trois sites 17

et participer à l'élaboration d'un projet éducatif commun puis à la rédaction des projets pédagogiques qui déclineront des nouvelles orientations en EAJE et RPE.

L'accueil des stagiaires :

Notre sensibilité pour la formation nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires durant l'année. La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires. Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire et des entretiens agendés avec la directrice. Ils peuvent se dérouler d'une semaine à plusieurs mois pour les élèves EJE. Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à coté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

Les valeurs de l'équipe

Chaque professionnel qui travaille à La Ruche a un diplôme, une expérience, un vécu et une vision différente. Ce qui de prime abord pourrait sembler difficilement gérable peut se révéler être une formidable richesse dans le fonctionnement d'une équipe. Faire émerger une pratique d'équipe cohérente dans laquelle chacun trouve sa place est un enjeu et un travail de fond difficile, en perpétuel recommencement. Notre volonté de remise en question permanente nous pousse à faire évoluer nos pratiques, les vérités d'un jour ne sont pas forcément celles du lendemain.

Les différences qui nous constituent permettent à l'équipe une complémentarité dans les savoir être et les savoir-faire. Au-delà de la formation et de l'expérience de chacun nous partageons des valeurs dans lesquelles tout le monde se retrouve.

En premier lieu, une valeur essentielle est le respect de l'enfant, de son bien-être, de ses émotions, de ses besoins et de ses volontés. L'intérêt de l'enfant doit primer, le considérer comme un être humain à part entière, l'accompagner sur le chemin de l'apprentissage et de la découverte du monde qui l'entoure avec bienveillance, écoute et confiance. Dans notre travail quotidien nous devons être, en tant que professionnels, exemplaires dans notre comportement, ne pas porter de jugements de valeurs, être tolérants, être à l'écoute et s'inscrire dans l'échange et le partage. Tant dans nos attitudes que dans nos

paroles adressées aux enfants ou à leur famille. Il nous semble important de mettre ces valeurs en avant car elles sont le socle commun de notre profession, elles s'inscrivent dans la volonté que nous avons d'accueillir les parents, les enfants de manière égale, sans discrimination de culture, religion ou origines.

La Ruche est un lieu de tolérance dans lequel cohabitent des enfants et des adultes qui s'enrichissent au contact les uns des autres. Accueillir la différence dans un cadre de valeur est pour nous une manière d'offrir un lieu protecteur, égalitaire et sécurisant dans lequel chacun peut prendre sa place.

C'est aussi miser sur le fait que les enfants d'aujourd'hui qui seront les adultes de demain auront eux aussi comme références des repères communs sous lesquels ils pourront se retrouver ; parce que des adultes fiables et un environnement sécurisant leur auront apporté de la sécurité et de la confiance.

Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisant et serein auprès d'adultes qui ont pensé cet accueil pour eux est une mission essentielle de nos lieux d'accueil. L'équipe de travail qui transmet ces valeurs doit elle aussi les entretenir. Le travail d'équipe requiert un respect mutuel, de la solidarité, de la transparence et de la cohérence. Ces valeurs sont importantes car elles participent à l'ambiance de travail, et elles rejaillissent directement sur les enfants. Si l'ambiance n'est pas bonne, le travail de l'équipe auprès des enfants en sera affecté.

Nous nous engageons à tenir les valeurs qui nous animent dans notre travail au quotidien, cette réflexion d'équipe est née de la volonté de toujours faire évoluer nos pratiques, de tendre vers un accueil de qualité. Pour ce faire l'équipe, depuis l'ouverture de La Ruche, travaille en réunion d'équipe ou de secteur.

Les réunions :

Un outil réflexif au service des pratiques professionnelles Depuis l'ouverture de notre structure une place importante est faite aux réunions du personnel. Nous en avons une avec tous les professionnels de l'équipe qui se déroule toutes les 6 semaines de 18H30 à 20H. Durant ces réunions nous parlons de l'organisation et du fonctionnement global de la structure. C'est aussi l'occasion pour les professionnels de la structure de parler de sujets de fonds, d'analyse de pratiques et d'organisation du travail d'équipe. Ce temps de travail, sans la présence des enfants, est indispensable dans la mesure où il permet une remise en question et un réajustement des pratiques.

Depuis 2014, une psychologue assiste ponctuellement à nos réunions d'équipe. Ces temps d'analyse de pratiques se fixent sur un thème choisi par les professionnels. Durant ces réunions la réflexion sur les pratiques et l'appui de la psychologue faisant office de tiers permet à tous de prendre du recul sur des situations du quotidien. C'est aussi l'occasion d'impulser une dynamique d'équipe et de tendre vers une cohérence dans les pratiques éducatives.

En plus des réunions d'équipes nous avons toutes les 6 semaines environ des réunions de secteur qui nous permettent de parler plus spécifiquement du fonctionnement du secteur et surtout des enfants de façon individuelle. Nous pouvons ainsi ajuster nos pratiques au regard des difficultés des enfants, de leurs parents ou de leur évolution.

La formation :

La formation tout au long de la carrière permet à tout professionnel d'acquérir de nouveaux savoirs, de se perfectionner, d'apprendre et de se remettre en question. C'est une part importante de notre travail que de réfléchir à notre pratique. Cela permet un ajustement améliorant la qualité de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. La Communauté de Communes Roussillon Conflent a mis en place un plan de formation du personnel via le CNFPT, les agents partent donc de manière régulière en formation (3 jours par période de 5 ans). Tous les agents sont partis en formation sur des thématiques de leur choix (handicap, règles limites, interdits, prévention et gestion de l'agressivité etc...).

Plusieurs formations en « intra » et extérieures ont eu lieu à l'initiative de la collectivité ou sur demande des équipes. Deux de nos personnels ont suivis une formation management en intra sur deux sessions distinctes. Une pour les chefs de pôles et chefs de services et l'autre pour les directeurs des centres de

loisirs et les adjoints des EAJE. Deux agents ont suivi la formation de Sauveteur Secouriste au Travail. L'équipe de la Ruche dans son ensemble a suivi la formation PSC1 et participe à des recyclages tous les 2 ans.

L'accueil de l'enfant et de sa famille :

Definition de l'Accueil: Cérémonie ou prestation réservée à un nouvel arrivant, consistant généralement à lui souhaiter la bienvenue et à l'aider dans son intégration ou ses démarches. Voilà la définition de l'accueil que nous livre le dictionnaire, en partant de cette base nous avons réfléchi un accueil qui convient au fonctionnement de notre structure et à ce que nous pensons être un accueil de qualité. 19

Notre conception de l'accueil:

L'accueil des nouveaux parents

Les parents qui inscrivent leur enfant sur les listes d'attente de la structure sont appelés personnellement s'ils ont une place à la crèche. Dès le premier entretien téléphonique nous convenons d'un planning pour leur enfant et nous les convions à une réunion d'information. Nous préparons dans l'optique de cette réunion un dossier administratif que nous distribuons aux familles le jour de la réunion. Cette réunion qui se déroule fin mai début juin, sans la présence des enfants, a pour but de rencontrer les parents, de leur expliquer le fonctionnement global de la structure et les étapes qui nous mèneront à l'accueil de leur enfant pour la rentrée de septembre. Nous faisons une visite commentée de la structure et nous prenons un rendez-vous individuel pour établir le contrat d'accueil. C'est l'occasion d'un premier contact entre les responsables de la structure et les parents. Le rendez-vous pour établir le contrat d'accueil est l'occasion d'un échange plus personnel avec les parents, nous expliquons une nouvelle fois le fonctionnement de la structure de manière plus précise. Nous énumérons les modalités de paiement, les règles, les temps de repas, de sommeil, d'activité. C'est aussi l'occasion d'échanger avec les parents, de répondre à leurs interrogations, de les rassurer. Lors de cet entretien nous fixons le premier rendez-vous d'adaptation, si l'enfant est présent nous faisons avec lui le tour de la crèche. Il nous semble essentiel de rencontrer les parents avant l'accueil effectif de l'enfant, c'est l'occasion de se connaître, d'échanger, de débiter une relation en fixant un cadre et en s'inscrivant dans la transparence de ce que nous faisons. Nous prenons le temps lors de ces rendez-vous car il est important que les parents aient des repères, qu'ils puissent avoir des réponses à des questions ou des précisions. Nous remarquons que les parents se sentent plus à l'aise dès le premier rendez-vous d'adaptation avec leur enfant car ils ont déjà visité les lieux et ils connaissent les personnes qui gèrent la structure ce qui est rassurant pour le parent l'est aussi pour son enfant. Ces premiers temps d'accueil sont primordiaux car ils vont conditionner l'accueil de l'enfant pour le reste de l'année. Si l'accueil n'est pas de qualité dès le départ la confiance entre parents et professionnels ne pourra pas émerger, les journées de l'enfant à la crèche s'en trouveront forcément impactées.

L'accueil de l'enfant et son parent au quotidien :

Depuis l'ouverture de la crèche nous avons souhaité mettre en place un accueil de qualité qui permet aux parents et aux enfants de se séparer dans la sérénité. Pour cela il nous a semblé indispensable de l'inscrire au maximum dans la stabilité, c'est ainsi que les professionnels qui ouvrent la crèche le matin sont toujours les mêmes tout au long de l'année. Il en va de même pour les lieux, l'accueil du matin se fait pour tous les enfants dans l'atrium jusqu'à 8H30, ainsi enfants et parents prennent vite des repères dans ce grand espace qui peut parfois les déboussoler. Nous misons beaucoup sur les rituels et la continuité car cela permet aux enfants et aux parents de se repérer ce qui est plus rassurant. L'accueil du matin est un moment crucial, la séparation d'avec le parent est un moment fort en émotion, il peut parfois être mal vécu par l'enfant et le parent ce qui va conditionner le reste de leur journée.

Accueillir les enfants et leurs parents est important il est aussi important d'accueillir les émotions de l'enfant, de reverbaler ce qu'il est en train de vivre. Prendre en compte les émotions ne pas nier les pleurs de l'enfant par exemple, permet de l'accompagner durant ce temps de transition pour qu'il puisse le vivre avec sérénité. Ce temps d'accueil permet la transmission des informations relatives à l'enfant,

qui seront notées dans le cahier de chaque secteur. Les parents peuvent donner aux professionnels des informations sur le sommeil ou l'appétit de l'enfant ou même prendre le temps d'échanger sur des choses qui les préoccupent comme des événements familiaux, une rupture, des soucis de sommeil, ou d'alimentation etc... Néanmoins si les professionnels de La Ruche ne sont pas totalement disponibles pour un temps d'échange plus long à ce moment-là, ils peuvent, si le parent en éprouve le besoin, se rendre disponibles à un autre moment dans une autre pièce un peu à l'écart lors d'un entretien plus formel. L'équipe de direction est aussi disponible pour accueillir les parents, la porte du bureau est toujours ouverte s'il y a besoin la personne présente répond aux sollicitations des parents.

- Nous avons le souci d'agir dans la transparence c'est pour cette raison que nous demandons aux parents de venir discuter de ce qui les dérange, les questionne ou les interpelle dans le fonctionnement de la crèche afin d'éviter tout malentendu ou toute incompréhension. Nos pratiques sont réfléchies et discutées en équipes et peuvent aussi être expliquées aux parents.
- L'adaptation: le temps de se connaître

L'adaptation est un moment essentiel de l'accueil de l'enfant et de son parent à la crèche. Il demande de la part du professionnel, observation, écoute et échange avec le parent. C'est la période pendant laquelle une relation de confiance doit prendre forme, tous les protagonistes doivent apprendre à se connaître et à se faire confiance. Il faudra surtout être vigilant aux réactions de l'enfant. C'est le temps, le rythme de l'enfant qui va nous guider durant l'adaptation. Il faudra que le professionnel accorde autant d'importance à l'accompagnement des émotions de l'enfant qu'à celles de son parent (car elles sont intimement liées). L'adaptation doit donc être progressive à la mesure du temps de l'enfant. Elle doit être juste et équilibrée dans le temps, ni trop longue ni trop courte. C'est un monde nouveau pour l'enfant et son parent, les adultes qui accompagnent l'enfant et sa famille doivent savoir trouver les mots et les attitudes justes pour rassurer, expliquer et parfois aussi poser un cadre.

Lors du premier rendez-vous d'adaptation le parent vient avec son enfant à la rencontre de ce nouvel environnement, un professionnel de la structure est là pour les accueillir. Durant cette première heure les discussions vont se centrer sur l'enfant en sa présence. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir le secteur, de s'éloigner un peu de leur parent et de revenir près de lui. Sur la base du document d'accueil (cf. encadré) que nous distribuons à toutes les familles l'échange qui se déroule est l'occasion pour le parent de dire au professionnel ce qui lui semble important dans la vie de son enfant. Le professionnel pose des questions, s'informe car il est important pour lui de connaître les détails qui peuvent sembler insignifiants aux yeux des parents mais qui vont permettre de créer des liens entre la maison et la crèche. Dans la mesure du possible les professionnels vont essayer de mettre en place un accueil qui s'inscrive dans la continuité de ce qui est fait à la maison.

Après ce premier rendez-vous intervient la première séparation, selon son âge et ce que les professionnels savent de l'enfant, les premiers pas à la crèche se feront sur un temps qui peut varier de 10 à 30 minutes. Selon le vécu de cette première séparation le professionnel va proposer un temps équivalent pour la visite suivante ou augmenter le temps de séparation. De façon progressive et au rythme de l'enfant le temps d'accueil va augmenter. L'enfant participera d'abord à une collation, puis un repas jusqu'à ce qu'il vienne à la crèche de façon régulière sans que cela soit difficilement supportable pour lui. L'adaptation peut durer une semaine ou plus, il faudra surtout veiller à ce qu'elle n'excède pas 3 semaines.

Ce temps primordial pour l'accueil de l'enfant et de sa famille doit être pensé et mis en place par l'équipe de sorte à ce que l'enfant puisse découvrir ce nouvel environnement et s'y sentir suffisamment en confiance pour y passer de bons moments en l'absence de ses parents.

Parents/professionnels : Un partenariat gagnant/ gagnant

L'adaptation comme nous l'avons vu précédemment est le point de départ d'un partenariat qui durera

tout le long de l'accueil de l'enfant au sein de la structure. Il se base essentiellement sur une relation de confiance qui évolue au fil des discussions et des rencontres entre les parents et les professionnels.

Ce partenariat va permettre aux professionnels de prendre la mesure de la vie de l'enfant quand il n'est pas à la crèche. Il va permettre aux parents de voir comment évolue leur enfant dans un milieu différent de celui de sa famille. A la Ruche le fonctionnement permet aux parents et aux professionnels de prendre le temps d'échanger sur les enfants. Durant les accueils ou les retrouvailles les professionnels sont disponibles pour des temps d'échanges, ou pour entendre leurs doléances, leurs inquiétudes ou même les anecdotes qu'ils ont envie de livrer à l'équipe. Ces temps de discussion permettent à chacun de donner son impression ou ses observations sur le développement de l'enfant, ses acquisitions, ses relations, ses compétences ou même ses difficultés. Le but est de comprendre pour ensuite agir auprès de l'enfant de manière cohérente et adaptée. Lorsque les parents et les professionnels s'entendent, adoptent les mêmes attitudes et le même langage auprès des enfants cela donne des repères et crée du lien entre ce que vit l'enfant à la crèche et à sa maison. Ces repères l'aident à trouver de la sécurité affective et de l'assurance.

La crèche un lieu d'accueil de la diversité

La Ruche est un lieu qui a pour vocation d'accueillir toutes les familles du territoire qui souhaitent y inscrire leur enfant. Nous ne donnons aucune priorité aux familles quel que soit leur situation. Lors de l'inscription, les enfants sont positionnés sur une liste d'attente, nous appelons les familles selon l'ordre chronologique des demandes d'inscription. Il n'y a pas de commission d'attribution de places. Ce système permet en effet à toutes les familles de prétendre à une place à la crèche. Nous accueillons les enfants sans distinctions d'origine, de religion ou de culture. Nous avons le souci de respecter les souhaits des familles en matière d'alimentation ou de coutumes toujours dans la limite fixée par le règlement de fonctionnement de la structure. Nous avons aussi obligation de réserver des places d'accueil en urgence, ou d'accueil de familles en difficulté sociale

L'accueil d'enfants issu de familles en difficulté sociale

Lorsqu'il est nécessaire de mettre en place un accueil social ou un accueil en urgence, un travail de collaboration est mené avec les services médico-sociaux. Deux places sont toujours réservées à ce type d'accueil au sein de la structure.

Les familles viennent parfois spontanément chercher une solution à leurs difficultés, le Multi-Accueil étant le mode de garde le moins onéreux.

Pour certaines familles qui connaissent un contexte social et familial difficile, le Multi-Accueil est un lieu d'intégration et même de lutte contre la marginalisation. Il permet parfois l'accès à un emploi ou à une formation, mais il permet surtout un brassage social enrichissant pour tous

Le soutien à la parentalité : des professionnelles attentives à toutes les familles

Nous essayons de soutenir la fonction parentale en mettant en place différentes formes de soutien. La prévention étant une de nos missions nous avons mis en place un présentoir avec entre autres des dépliants relatifs au sommeil, à l'alimentation ou la vaccination....

L'observation fine faite par le personnel nous permet de veiller à l'évolution de chaque enfant au regard des connaissances professionnelles acquises en formation. Les transmissions et échanges avec les parents nous permettent aussi de recueillir leurs doléances ou leurs questionnements. Les réunions

nous permettent d'en discuter et par la suite de mettre en place des actions de soutien adaptées à chaque situation. Nous pouvons trouver des ressources au sein même de l'équipe selon la formation des professionnels et leur expérience c'est l'atout d'une équipe pluriprofessionnelle. Les actions que nous mettons en place se situent en premier lieu autour du dialogue et du partage d'informations durant les transmissions du soir par exemple. Si nous n'avons pas le temps ou si le parent ne souhaite pas en discuter devant d'autres parents nous pouvons nous libérer pour dédier un rendez-vous spécifique à cela. En règle générale c'est l'équipe qui propose ces rendez-vous à la famille. L'enjeu du soutien à la parentalité ne doit pas se situer uniquement autour de l'enfant mais de manière plus élargie à sa famille et à son environnement direct. Il apparaît alors indispensable de le penser de manière cohérente selon les interlocuteurs, cela implique une communication professionnelle de qualité et un regard juste doit être posé sur l'enfant et sa famille. Les professionnels de la structure se sont dotés de moyens pour mettre en place un soutien à la parentalité qui accompagne les parents afin qu'ils puissent trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Dans ces situations qui sont souvent difficiles et parfois même douloureuses les solutions se trouvent au cœur même de la famille. Le professionnel doit être un accompagnant qui apporte aux parents une vision différente des situations qui les préoccupent. C'est un partenariat qui a pour finalité le bien-être et l'épanouissement de l'enfant au sein de sa famille mais aussi lors de ses temps d'accueil à la crèche.

L'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques

Le décret du 1^{er} août 2000 stipule que les établissements d'accueil « concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, qu'ils accueillent ».

Le processus d'égalisation des chances doit pouvoir s'exercer dès la petite enfance afin de favoriser le développement de ces enfants et changer le regard que nous portons sur eux, leur place et rôle futur dans « une société de valides ».

Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. (F. Dolto)

Historique du projet

Depuis 2009 les crèches de la Communauté de Communes Roussillon Conflent accueillent des enfants en situation de handicap (ou à besoins particuliers). Ces accueils répondant à un besoin des familles ont trouvé un écho favorable auprès des équipes de professionnels des crèches qui se sont immédiatement investis dans l'accompagnement des enfants au quotidien. Au départ aucune aide financière spécifique visant à donner des moyens humains supplémentaires n'a été mise en place.

Dans la continuité de l'accueil d'enfants en situation de handicap nous avons élaboré un projet d'accueil que nous avons pu porter auprès des élus de Roussillon Conflent qui se sont immédiatement positionnés en faveur d'un accueil actif sur le territoire sans savoir quelles seraient les subventions allouées à cette action. Dans cette optique nous avons sollicité l'aide de la CAF qui a soutenu financièrement le projet avec la collectivité. Ces partenariats nous ont permis de donner des moyens humains et organisationnels supplémentaires pour la mise en place de ces projets.

Dès 2010 nous avons pu recruter des agents en CDD pour mettre en place un accueil individualisé des enfants en situation de handicap quand cela est nécessaire. Les personnels qui ont été recrutés sont tous titulaires d'un diplôme de la petite enfance.

L'engagement des professionnels

Dans un souci d'acquisition de compétences et de qualité de l'accueil, ces personnels accompagnants ont décidé de suivre des formations spécifiques relatives au handicap par le biais du CNFPT. La formation leur a permis d'acquérir des savoirs théoriques qu'elles ont pu articuler avec leur expérience de terrain. Au-delà de la formation personnelle de ces professionnelles l'investissement de toutes les équipes dans ce projet est à souligner. En effet, nous ne pouvons pas réduire l'accueil d'un enfant en situation de handicap à quelques personnes, l'investissement de tous les professionnels est nécessaire pour qu'un tel projet puisse fonctionner.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap : un travail d'équipe avec la référente handicap

L'accueil d'enfants dans un lieu de vie n'est pas une chose simple. A la base d'un projet d'accueil quel qu'il soit des valeurs doivent émerger et guider notre réflexion. Les équipes de professionnels doivent penser ces accueils en terme humains, pédagogiques et organisationnels. Il convient de toujours mettre l'enfant au centre de nos préoccupations, il doit guider notre pratique.

En ce qui concerne l'enfant en situation de handicap cet accueil se doit d'être encore plus précis et pointu au regard de ses pathologies, physiques ou psychiques. Un projet d'accueil individualisé est alors élaboré en partenariat avec la famille, 23 les intervenants médicaux et paramédicaux qui prennent en charge l'enfant et sa famille. Ponctuellement des réunions avec tous les professionnels qui accompagnent l'enfant et ses parents permettent de fixer un cap et une cohérence dans sa prise en charge. Les professionnels qui accompagnent les enfants en situation de handicap ont donc toutes les informations médicales nécessaires à sa prise en charge.

Les observations de chaque professionnel permettent d'ajuster les pratiques. Un accompagnement de qualité ne peut faire l'économie de ce partage d'expérience qui permet de donner une image d'ensemble de l'enfant au regard de ses relations avec d'autres enfants, avec ses parents ou durant les temps de rééducation. Ces réunions permettent aussi aux parents de pouvoir parler et échanger avec les professionnels sur le vécu qu'ils ont avec leur enfant, leurs difficultés ou au contraire ce qui évolue, change et les petites victoires du quotidien.

Intégrer un enfant en situation de handicap dans un milieu dit « ordinaire » suppose un accompagnement individualisé. L'enjeu de cet accompagnement est d'arriver à prendre en compte le rythme propre de l'enfant au sein d'un collectif au regard de besoins parfois différents de ceux des autres enfants. L'accueil d'enfants en situation de handicap à la crèche doit donc être pensé et susceptible d'être réajusté à plusieurs reprises. Au-delà du simple fait d'accueillir un enfant, sa famille et de répondre à leur besoin, c'est une richesse pour toutes les personnes enfants et adultes qui vivent dans nos lieux d'accueil. Aider un enfant est un exemple de tolérance, de solidarité et de partage qu'il nous faut transmettre dès le plus jeune âge. C'est un choix de société primordial.

- Place de la famille des parents au sein de l'établissement L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale afin de garantir l'épanouissement de tous (enfants/parents/professionnelles). En plus de la collaboration et des échanges participatifs quotidiens, il nous tient à cœur de développer certains projets pour que les familles deviennent des partenaires actifs à la vie de la structure.
- Les réunions de rentrée : Dès le début d'année, une réunion dite « de rentrée » est proposée aux familles : c'est une première rencontre entre les familles et l'équipe pédagogique. Elle permet aux parents d'en savoir davantage sur le fonctionnement de la structure. A l'équipe de répondre aux différentes questions des parents Aux familles de faire connaissance entre elles L'équipe prendra le temps de présenter les grandes lignes du projet pédagogique, celle-ci s'appuyant sur ce projet pour développer ses pratiques en collaboration et transparence avec les parents.
- Les moments conviviaux. Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels. Nous sollicitons donc les familles à participer à la vie de la structure, par exemple en les invitant à différents événements tels que les visites à la médiathèque, les événements festifs en fin d'été et à Noël...

Le partenariat

L'EAJE peut compter sur plusieurs partenaires et soutiens depuis sa création tant au niveau opérationnel qu'au niveau financier internes et ou externes.

- Les services supports de la Communauté de Communes Roussillon Conflent (RH ,comptabilité services techniques, régie...)
- L'EAJE la Farandole et le Relais (RPE), les services Enfances Jeunesse, les médiathèques et les écoles maternelles et tous les acteurs et professionnels autour du handicap et de la santé
- La Protection Maternelle Infantile et les maisons sociales de proximité
- Le REAAP et handavant'66
- La CAF et la MSA 24